

Dans ce troisième numéro de la Gazette LDH Nantes et pays nantais, vous trouverez comme dans les premiers numéros les [dates des prochains événements ouverts à tous](#), ainsi que tous les [communiqués locaux et nationaux du mois passé, de la LDH et des collectifs dont elle est membre](#).

Les combats pour les droits de roms ont été tristement d'actualité ces derniers mois et la [tribune](#) de ce numéro est confiée à [Annick Plou](#) qui nous propose une réflexion intitulée [« Familles migrantes d'Europe de l'Est à Nantes : comment nous créons de la précarité, de l'illettrisme et de l'exclusion sociale »](#).

Ci-contre, dans la continuité du dernier numéro, nous poursuivons la publication des photos des noms de rues rebaptisées par le collectif [« nous toutes ! »](#) à l'occasion de la journée pour les droits des femmes, soit en l'honneur de femmes célèbres, soit en mémoire de femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint.

Bonne lecture !

L'équipe de rédaction

DATES A RETENIR EN MAI*

- **Jeudi 2 mai 2019 à 20 h** – Manu 2e étage – **Débat « Quelle politique migratoire européenne aujourd'hui et demain ? »** avec Y. Pascouau et P. Garrigue. [Plus de détails ici](#)
- **Mardi 21 mai à 19h** -Maison des Citoyens du Monde – **Conférence citoyenne : « Commerce des armes au Yémen : Comprendre et agir pour les droits humains »** avec la participation de Manon Karatas, Déléguée auprès des Nations Unies pour la FIDH – Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme.
- **Mardi 21 mai à 20h30** – l'Office Municipal des relations internationales et des jumelages de St Herblain propose la projection du **film : « Libre »**, documentaire de Michel Toesca sur le combat citoyen dans la Vallée de la Roya pour accueillir, offrir un refuge et aider les migrants à demander l'asile. La LdH est invitée à la présentation du film. [Plus de détails ici](#)
- **Jeudi 23 mai à 20h : Café-débat : « La démocratie menacée par les idées des extrêmes droites : l'exemple brésilien »** avec la participation de Rémy Querbouet, connaisseur de la réalité brésilienne et militant altermondialiste, au café le Baroudeur rue Joffre à Nantes.
- et **jusqu'au 12 Juillet 2019, l'exposition « Nous et les Autres. Des Préjugés au racisme »** montée par la FAL 44 à l'occasion des **10 ans des SECD** (Semaines d'Éducation Contre le Racisme et toutes les formes de Discriminations) à l'hôtel du Département. [Plus de détails ici](#)



Photo Sylvie Roudil - le collectif « nous toutes ! » a rebaptisé les noms des rues de Paris à l'occasion de la journée pour les droits des femmes

*Voici les principales dates inscrites à notre agenda à la date de parution de cette gazette. Pour suivre les événements au jour le jour, n'hésitez pas à aller voir sur notre site la rubrique ["agenda"](#).

LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE LOCAUX

- Communiqué de la plateforme des ONG pour la Palestine : **Gaza : halte aux massacres** – rassemblement mercredi 3 avril à 17h – angle Barillerie/50 otages [A lire ici](#)
- Communiqué du collectif « personne à la rue » : **Rassemblement personne à la rue** – mercredi 3 avril à 17h [A lire ici](#)
- Communiqué commun à de nombreuses organisations nantaises : **« Liberté de manifester : abrogation de la loi »** – Rassemblement le samedi 13 avril à 14h devant la préfecture [A lire ici](#)
- Communiqué de la plateforme des ONG pour la Palestine : **17 avril – journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques palestiniens.** [A lire ici](#)

Donnez-nous votre avis :

Notre nouvelle gazette vous donne-t-elle satisfaction ? N'hésitez pas à nous suggérer les améliorations que vous jugeriez utiles.

- Communiqué de presse commun LdH – Association des Paralysés de France – **Discrimination ! En situation de handicap, vie publique, vie privée, où en sommes-nous ?** - café débat le 26 avril 2019 au RdC de la Manu à 19h. [A lire ici](#)
- Invitation au débat de la section LDH Nantes et pays nantais : « **Quelle politique migratoire voulons-nous ? En France, en Europe ? Aujourd'hui, demain ?** » [A lire ici](#)
- Communiqué du collectif « personne à la rue » : **Rassemblement personne à la rue** – mardi 30 avril à 17h devant la préfecture [A lire ici](#)
- Communiqué de la section Nantes et pays nantais : Appel à participer à la **manifestation du 1^{er} mai** [A lire ici](#)

LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE NATIONAUX

- Communiqué du collectif EGM (États Généraux des Migrations) : **Publication des cahiers de l'inacceptable et des alternatives – Interpellation des candidat-e-s aux élections européennes** [A lire ici](#)
- Communiqué commun CFDA, dont la LDH est membre, Avocats pour la défense des droits des étrangers, Saf et SM : **Le droit d'asile malmené : le Conseil d'État appelé à se prononcer sur le refus des conditions d'accueil aux personnes « dublinées »** [A lire ici](#)
- Communiqué commun : **Fichage des enfants : le Conseil d'État refuse de suspendre le dispositif, nos organisations continuent de demander son annulation** [A lire ici](#)
- Communiqué LDH : **Un droit de manifester aux mains du pouvoir** [A lire ici](#)
- Communiqué LdH : **Mais que fait le Conseil supérieur de la magistrature ?** [A lire ici](#)
- Communiqué de l'Observatoire de la liberté de création : **Non à la censure de l'œuvre de Di Rosa** [A lire ici](#)
- Communiqué commun et appel à rassemblement : **Jugement inique au Maroc, solidarité avec les prisonniers du Hirak du Rif** [A lire ici](#)
- **Journée de solidarité avec les prisonniers du 17 avril : liberté pour les enfants palestiniens emprisonnés en Israël** [A lire ici](#)
- **Bulletin les droits de l'Homme en Chine - n°127 mars 2019** [A lire ici](#)
- Communiqué commun : **Le Défenseur des droits revient sur les conditions de la mort d'un mineur isolé dans la Marne. Un constat accablant pour ce département** [A lire ici](#)
- **Tribune de M. Tubiana "Manifester le 13/04 pour protéger le droit de manifester"** [A lire ici](#)
- **La LDH soutient le film « Female Pleasure », de Barbara Miller** [A lire ici](#)
- Tribune de Pierre Tartakowsky : « **Dijon-Amiens : plus que quelques minutes de fierté** » publiée dans *Mediapart* [A lire ici](#)
- Tribune collective : « **Prévenir la reconstitution des campements indignes** », publiée dans *le Parisien* [A lire ici](#)
- Tribune collective sur archives sur le génocide au Rwanda : « **L'accès aux sources secrètes doit être étendu aux juges** », publiée dans *Le Monde* [A lire ici](#)
- **La LDH soutient le film « La miséricorde de la jungle », de Joël Karekezi** [A lire ici](#)
- **Observer les pratiques policières : agir pour la défense des libertés publiques** [A lire ici](#)
- Communiqué commun : **Les Nations unies appellent la France à adopter un moratoire sur les expulsions forcées et dénoncent une violation systématique et flagrante du droit à un logement convenable en vertu du droit international des droits de l'Homme à Calais** [A lire ici](#)
- **Rassemblement à la mémoire de Brahim Bouarram et de toutes les victimes de crimes racistes** [A lire ici](#)
- Lettre ouverte de plusieurs organisations françaises, dont la LDH, au président de la République : **La solidarité internationale, l'autre priorité des Françaises et des Français à confirmer maintenant !** [A lire ici](#)
- Communiqué commun : **Rana Plaza : l'adoption de règles internationales sur le devoir de vigilance est indispensable pour prévenir de telles catastrophes** [A lire ici](#)
- **Rally Dakar en Arabie Saoudite ?????** [A lire ici](#)
- Communiqué commun : **L'État français livre des bateaux à la Libye : des ONG saisissent la justice !** [A lire ici](#)

- Communiqué commun : ***L'autre 8 Mai 1945*** [À lire ici](#)
- Communiqué du Collectif Alerte, dont la LDH est membre : ***Les plus pauvres oubliés du discours présidentiel*** [À lire ici](#)
- ***CETA : 30 organisations de la société civile demandent la fin de l'arbitrage entre investisseurs et États*** [À lire ici](#)
- Communiqué LDH : ***Une garde à vue injustifiable*** [À lire ici](#)
- Communiqué LDH : ***Décès du président du Secours populaire*** [À lire ici](#)

TRIBUNE MILITANTE

Familles migrantes d'Europe de l'Est à Nantes : comment nous créons de la précarité, de l'illettrisme et de l'exclusion sociale

par Annick Plou



Photo Michel Rousseau

Je vous raconte :

Des enfants scolarisés à Indre, expulsés en mars 2017, arrivent à Bouguenais où il leur est demandé une domiciliation avant toute inscription. Un mois de délai pour le rendez-vous de domiciliation. Départ forcé du terrain de Bouguenais après 3 mois et nouvelle installation à Bouguenais. Mais c'est l'été, pas d'inscription... Nouveau départ forcé, et arrivée sur l'Île de Nantes à l'automne. Des mois sans possibilité d'inscription : surcharge du service dédié, incontournable, qui passe son temps à faire et défaire les inscriptions scolaires et exige que les familles se déplacent pour prendre le rendez-vous (un mois plus tard environ) qui leur permettra de demander l'inscription scolaire. Qui en a décidé ainsi ? Ces gens là doivent faire la preuve de leur volonté d'envoyer leurs enfants à l'école...

Les plus en difficulté sont donc les moins aidés. Logique !

Puis, en fonction des places, une distribution dans les écoles des alentours proches ou non est proposée aux familles. Et ceci dans une ambiance de menace d'expulsion du terrain. Nouvelle expulsion en août 2018. Vingt-cinq familles environ arrivent près de Béghin Say avec une vingtaine d'enfants déscolarisés depuis leur départ d'Indre en 2017. Une quinzaine, avec l'aide du Collectif Romeurope dont la LDH est partie prenante, a recommencé une scolarité dans les écoles alentour, jusqu'au début février 2018 où ils s'en vont à nouveau, sous la menace. Bilan : 2 à 3 mois de scolarité sur 2 ans pour ces enfants !!

Ce récit n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Je vous rappelle que de nombreux parents parmi eux travaillent, ont fait des demandes de logements dans le cadre légal¹.

Nous avons ponctuellement fait appel au Défenseur des Droits lorsqu'il existait un refus formel de scolariser des enfants. Le plus souvent, nous avons à faire face à des manœuvres de faible niveau de malhonnêteté à chaque étape, mais redoutablement efficaces sur l'ensemble du processus. La stigmatisation des Roms est invisible !!! Accusés de refuser de s'insérer dans notre société, ils sont, en fait, maintenus dans un ailleurs, repoussoir, sans possibilité de se socialiser banalement comme tous les parents qui emmènent leurs enfants à l'école, sans compagnonnage avec leurs pairs, restant d'étranges étrangers.

Les premières familles arrivées en 2002 dans l'agglomération nantaise ont réalisé un parcours d'insertion dans la vie locale sur quelques années. Une deuxième vague de familles est arrivée en 2007 lors de l'intégration de la Roumanie à l'Union Européenne, vivant dans des bidonvilles sur l'agglomération. Sans autorisation de travail (sauf métiers en tension) jusqu'en 2014, ils sont désormais nombreux à travailler dans le maraîchage, le ferrailage, les services, en CDD, CDI, temps plein ou

¹ ndlr : ce qui prouve que le nomadisme n'est pas choisi par ces familles

partiel. Ils sont actuellement 1 500 à 1 800 environ qui vivent en bidonville. Chiffre stable car ceux qui intègrent logement et vie professionnelle (une centaine de familles environ depuis 2002) sont remplacés par de nouveaux arrivants.

La politique, que Nantes Métropole qualifie d'« humaine et ferme », considère que le droit de propriété doit s'appliquer sans état d'âme, que le propriétaire soit la commune de Nantes, Nantes Métropole, l'État, ou un propriétaire privé. Quelques exceptions : des communes qui ont mis en avant le respect des familles (Ste Luce, Indre et finalement Rezé) ont mené une politique d'accueil et de soutien. Ces exemples sont extrêmement importants car ils mettent en évidence le bénéfice pour les accueillis et les riverains et citoyens accueillants.

Depuis 2008, nous ne comptons plus les expulsions des bidonvilles sur l'agglomération nantaise : une moyenne de 20 par an au moins. Certaines familles, chassées de terrain en terrain, se retrouvent en errance sur l'agglomération. Nous nous sommes battus pour faire respecter le droit : pas d'expulsion sans jugement au tribunal. L'avocate mobilisée sur ces expulsions a au fil du temps affiné sa défense, certains juges ont été sensibles à l'injustice de la situation, et ont accordé des délais (pour, par exemple, laisser les enfants finir leur scolarité...).

Depuis 2017, le pilotage de la DIHAL (Délégation Interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement) a rendu obligatoire, avant toute expulsion, un diagnostic évaluant la situation des familles. Progrès ? Désormais la police municipale ou nationale menace les familles jusqu'à obtenir leur départ forcé (depuis 2 mois, la loi a même été utilisée pour confisquer les véhicules sur le terrain à 3 reprises). Avantages pour les pouvoirs publics : délais d'expulsions raccourcis, pas de frais d'avocats, de tribunal, de professionnels pour le diagnostic. Et plus d'expulsions qu'avant !

Si nous regardons les 10 dernières années, nous constatons, malgré la progression des familles dans l'accès au travail, dans la compréhension du français, du fonctionnement de notre société, une marginalisation et une aggravation de leur situation.

Nous voulons dénoncer le coût social de ces procédures d'expulsions : difficultés d'assiduité au travail (angoisse de l'expulsion, réorganisation de la vie familiale), réajustement à un cadre de vie différent, et surtout, radiation de l'école où les enfants essayaient tant bien que mal de mener leur scolarité ; puis attente d'une nouvelle affectation. Les chiffres sont parlants: minimum 4 mois de perte de scolarité lors d'une expulsion des enfants d'un bidonville. Sur l'agglomération nantaise, nous pouvons évoquer des mois et des mois d'exclusion de l'école pour ces enfants.

Pardonnez-moi, je suis injuste : Nantes et les maires de l'agglomération nantaise ont répondu favorablement à la DIHAL au projet de maîtrise d'œuvre urbaine : MOUS, dans le cadre de la résorption des bidonvilles, en juin 2017. Projet qui devrait permettre à 15 à 20% des familles d'être soutenues dans leur projets d'avenir parmi nous. Depuis, le projet avance doucement, doucement. Pour être présentable, il a inclus des projets déjà en cours . Les familles sont choisies en fonction de leurs mérites et en particulier de... la scolarisation des enfants !

Pour les autres, on continue comme avant.

Vraiment ?

Nous allons, à l'aide d'un collectif d'avocats, mettre en balance les avantages du respect du droit de propriété avec les conséquences de la désinsertion sociale et la destruction de l'avenir des enfants vivant dans les bidonvilles de l'agglomération nantaise. En bidonvilles, en squats, à la rue...



Photo Guillaume Mailles

Retrouvez nous sur <https://site.ldh-france.org/nantes>
et sur <https://facebook.com/LDH.Nantes>